# 

* Date : 25-06-2009
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2009727391
* Author :

Par jugement du 19 juin 2009, la quatrième chambre du tribunal de commerce de Charleroi a déclaré ouverte, sur aveu, la faillite de la SA Graphing, dont le siège social est établi à 6220 Heppignies, avenue Fleming 1, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0876.055.203.
Activité commerciale : imprimerie.
Curateurs : Me P.-E. Cornil, avocat à 6530 Thuin, rue d'Anderlues 27/29, et Me M. Hubert, avocat à 6230 Viesville, place des Résistants 3.
Juge-commissaire : Marcel Balsat.
La date provisoire de cessation des paiements est fixée au 19 juin 2009.
Les créanciers sont invités à déposer leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 17 juillet 2009.
Dit que le curateur déposera le premier procès-verbal de vérification des créances au greffe du tribunal de commerce de céans, palais de justice, à Charleroi, deuxième étage, au plus tard le 14 août 2009.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, sont invitées à en faire déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi du 8 août 1997 sur les faillites.
Le pro deo a été ordonné.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) C. Alterman.